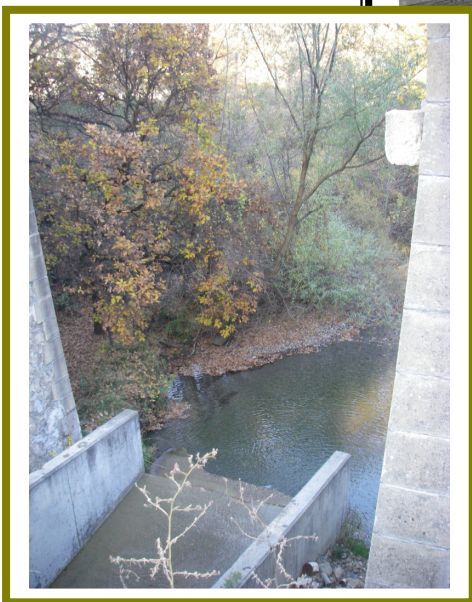
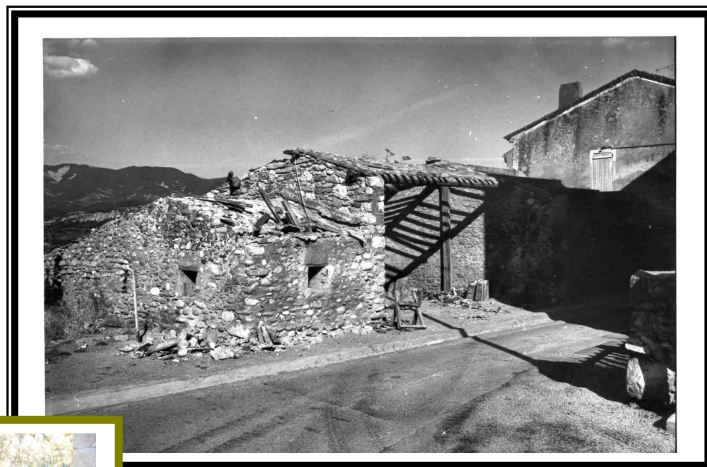


AUBIGNOSC



Bulletin municipal
N°62



Décembre 2010

Le mot du maire

Chers Amis,

Nous voici à nouveau arrivés au terme d'une année. Comme les précédentes, celle-ci semble s'être consumée par les deux bouts tant elle s'est écoulée rapidement.

Vous verrez pourtant à la lecture de ce bulletin que nous l'avons mise à profit pour faire avancer de façon significative nos principaux dossiers ; qu'il s'agisse de notre futur réseau d'assainissement, du Plan Local d'Urbanisme, de la construction de pavillons locatifs ou d'accession sociale à la propriété, de la réalisation de la nouvelle cantine garderie.

Si nous avons donc légitimement quelques raisons d'être satisfaits, il en est toutefois quelques autres qui viennent ternir le tableau.

Je pense à quelques actes commis consciemment ou non, par certains d'entre nous et notamment :

- ☐ A ceux qui ont dégradé par des tags obscènes et imbéciles l'abri bus du Forest que les jeunes de la CEJ avaient magnifiquement décoré.*
- ☐ A ceux qui sans le moindre respect pour leur voisinage, font du bruit de manière récurrente parfois jusque tard dans la nuit, sans se soucier des nuisances qu'ils génèrent.*
- ☐ A ceux qui déposent tout et n'importe quoi dans (ou à côté) des containers destinés à recevoir exclusivement les ordures ménagères.*

☐ A ceux qui déversent dans la nature, gravas, déblais et autres monstres alors qu'ils ont à leur disposition une déchetterie GRATUITE mise en place par le SMIRTOM.

☐ A ceux qui prennent des animaux domestiques, en l'occurrence des chats, puis les laissent proliférer sans plus s'en occuper ; à tel point que la commune a dû intervenir pour faire stériliser 9 chattes et chats errants.

Toutes ces incivilités qui, de prime abord, peuvent paraître sans gravité excessive, concourent pourtant à créer un climat de tension préjudiciable à la vie en société, alors qu'avec un peu de bonne volonté, elles pourraient être évitées.

C'est pourquoi j'exhorte ceux qui en sont les responsables à faire l'effort d'y renoncer, ils contribueront aussi au bien être de tous, le leur y compris.

Pour ne pas terminer ainsi mon propos sur une note négative, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui par leur engagement au sein des différentes associations présentes sur la commune (sans oublier bien entendu le conseil municipal) ont contribué à la richesse de la vie de notre village et à renforcer ce lien social qui fait tant défaut à nos sociétés consuméristes.

Enfin, permettez-moi un peu avant l'heure de vous souhaiter très sincèrement d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire
René AVINENS

--- DOSSIER STATION D'EPURATION ET RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ---

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à la Société ENVEO Ingénierie (Dix dossiers ont été reçus en mairie, le choix n'a pas été aisé, tant pour certains d'entre eux, les différences aussi bien en prix qu'en qualité de dossiers étaient réduites). Le montant H.T. de la prestation s'élève à 45 100 euros.

A ce jour, plusieurs réunions de travail ont été tenues avec le bureau d'étude. La dernière en date du 08/11/2010 concernait la présentation de l'avant projet. (Scénarios et chiffrages)

Compte tenu des obligations mentionnées par l'hydrogéologue agréé (relatives à la protection des périmètres de captage du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Plateau d'Albion que nous avons la malchance d'héberger sur notre territoire). Le coût de la STEP pour le village est presque multiplié par deux (+ 250 000 € pour l'investissement et + 200 000 € sur 20 ans pour les frais de fonctionnement).

Devant cette situation, nous avons évoqué deux possibilités :

1/ Soit faire financer ce surcoût par le SMAEP Plateau d'Albion (indirectement responsable de celle-ci), mais nous n'avons aucun moyen légal de leur imposer.

2/ Soit proposer un nouveau scénario qui consisterait à ne créer qu'une seule station et qui se situerait entre le Forest et Aubignosc.

Celui-ci aurait l'avantage de nous exonérer de la problématique des périmètres de captage du plateau d'Albion et coûterait de ce fait probablement moins cher.

Le Maire a proposé aux services de l'Etat (Police de l'Eau, ARS), au Conseil Général et au bureau d'étude une réunion de travail sur ce sujet. Elle a eu lieu en mairie le 16 décembre 2010. Force est de constater qu'il est toujours aussi difficile de faire partager à l'administration, certains points de vues qui relèvent pourtant du bon sens. Sans vouloir entrer dans le détail, nous pouvons dire que cette réunion ne s'est pas vraiment déroulée comme nous l'espérions ; même si elle s'est beaucoup mieux terminée qu'elle n'avait commencé.

Nous ferons le point, fin janvier 2011 au plus tard. En fonction de l'attitude de nos interlocuteurs (services de l'Etat) à cette date, **je vous proposerai une réunion publique à laquelle je vous demanderai de tous participer dans notre intérêt et dans celui de notre village.**

Le planning devait être le suivant :

PHASES	Délais		
ETUDES TOPO + DLE	5 semaines	ORDRE DE SERVICE N°1	11.10.10
AVP / Avant projet	3 semaines	ORDRE DE SERVICE N°2	26.11.10
A.C.T. / Marchés	4 semaines	A venir	Janvier 2011
Visa	2 semaines	A venir	Avril 2011
TRAVAUX	32 semaines	A venir	Mai 2011
réception	2 semaines	A venir	Déc.2011
Livraison			Début 2012

Nous en sommes maintenant à notre 7^{ème} réunion de travail avec le cabinet d'étude G2C chargé d'établir notre document d'urbanisme. La dernière en date du 09/12/2010 s'est tenue en présence des personnes publiques associées. (Service de l'Etat, Elus des collectivités environnantes, chambres consulaires, etc ...)

A ce stade du dossier, les diagnostics suivants ont été réalisés :

- ☐ Analyse foncière agricole et urbaine,
- ☐ Environnement, paysage, patrimoine,
- ☐ Analyse socio-économique.

La commission municipale d'urbanisme (N.CESARINI, F.CESARINI, R.AVINENS, D. GASSEND, F.ROBERT, C. DELMAERE) a proposé de partir sur l'hypothèse de développement prévoyant une population d'environ 900 habitants à l'Horizon 2020. Cette hypothèse a été principalement induite par la capacité des réseaux d'eau potable à supporter des abonnés supplémentaires sans investissements nouveaux. Il y aura tout de même des travaux à réaliser pour pallier le problème de vétusté du réseau. Le P.A.D.D. (projet d'aménagement et de développement durable) est en cours. Il a été élaboré en collaboration avec le bureau d'étude et la commission d'urbanisme.

Ce document qui intègre les orientations majeures pour les années à venir, équilibre entre les enjeux sociaux économiques et environnementaux de notre territoire, est l'élément fondamental de la procédure du P.L.U.

Il s'articule autour de trois stratégies :

-  **Conforter et structurer le tissu urbain tout en maîtrisant son développement.**
-  **Préserver la qualité du cadre de vie et des paysages.**
-  **Impulser une nouvelle dynamique économique.**

Ce P.A.D.D. sera validé par le conseil municipal en tenant compte des observations formulées par les services de l'Etat lors de la réunion du 9 décembre.

Une réunion publique sera organisée le 21 janvier 2011 pour présenter l'état d'avancement du P.L.U. et recueillir les avis et propositions des administrés. Un registre de concertation est à disposition en mairie depuis le 1^{er} janvier 2004.



-- SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT --

Le schéma directeur d'assainissement est maintenant terminé. Il doit être soumis à enquête publique. Celle-ci se déroulera du 13 décembre 2010 au 13 janvier 2011 pour l'ensemble des 5 communes de la Communauté de Communes « Lure-Vançon-Durance.

En ce qui concerne Aubignosc, le commissaire enquêteur tiendra une permanence à la mairie le 28 décembre 2010 de 14 h 00 à 17 h 00.

A l'issue de celle-ci, le schéma devra être approuvé par le conseil municipal pour ce qui concerne l'assainissement collectif et par le conseil communautaire pour l'assainissement non collectif (la CCLVD ayant la compétence pour la partie assainissement non collectif).

CREATION D'UN LOTISSEMENT LOCATIF ET ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE

Ce projet est maintenant concrétisé. C'est avec la Société Habitation de Haute Provence qu'il sera réalisé. Il consiste en la création de quinze pavillons locatifs et cinq pavillons en accession sociale à la propriété.

Le terrain nécessaire à l'implantation des cinq lots en accession sociale sera vendu à la SCP 04. Pour ce qui concerne la partie locative du lotissement, le terrain sera mis à disposition par le biais d'un bail emphytéotique de 55 ans. A l'issue de celui-ci, l'ensemble reviendra à la commune. Ces logements, si les plannings arrêtés sont respectés, seront loués au printemps 2013.

LA VIE DE LA COMMUNE

RECAPITULATIF DES TRAVAUX REALISES EN 2010

ECLAIRAGE PUBLIC :

En liaison avec le Syndicat d'Electrification, des travaux d'enfouissement des câbles ont eu lieu au Quartier des Jardins et Rue de l'Ecole. L'emplacement du tri sélectif du village est désormais éclairé ainsi que la rue qui passe sous le groupe scolaire et rejoint la place de Flore (devant la mairie). Tous les points sombres sont supprimés pour le bien être de tous.

- Mur de l'esplanade : 19 833 € TTC
- Goudronnage : 40 000 € TTC
- Parking cimetière/Forest : 24 000 € TTC



Monsieur le Maire célèbre son 1^{er} mariage

Le 02 septembre 2010, le Maire a eu l'honneur et l'émotion de célébrer son premier mariage. Monsieur Guy VERVIERS et Madame Paulette BIERSET ont convolé en justes noces en présence de Monsieur Jacques ROBERT et Madame ROBERT née Andrée MARTIN



LA VIE DE LURE VANCON DURANCE

Une retraite bien méritée pour Micheline et Jeannette !!

Le 08 octobre 2010, une petite cérémonie a été organisée par la CCLVD et la mairie d'AUBIGNOSC pour le départ à la retraite de Micheline COGERINO et Jeanne PESCE



.....après des années de bons et loyaux services auprès des enfants !!



Ces deux agents ont largement contribué par leur gentillesse et leur dévouement à l'évolution de l'effectif de la cantine et de la garderie !!



La cantine garderie a ouvert ses portes.



Avec 3 mois de retard dus en partie aux intempéries de l'hiver dernier et en partie aux entreprises elles-mêmes, cette magnifique réalisation portée par la communauté de communes « Lure-Vançon-Durance » est opérationnelle depuis le 02 décembre dernier.

Vous pourrez constater lors de l'inauguration officielle (dont la date n'a pas encore été fixée) la qualité des installations qui vont permettre d'accueillir dans d'excellentes conditions 80 enfants en restauration, 40 enfants en garderie.



Programme d'aménagement solidaire.

Dans le cadre du Pays Durance Provence, notre communauté de Communes « Lure-Vançon-Durance » s'est engagée dans une démarche concertée en matière d'urbanisme et d'habitat.

L'axe principal de cette démarche est le programme d'aménagement solidaire (initié par la Région).

La mise en œuvre de ce programme nécessite une étude urbaine qui est l'étape indispensable pour la réalisation de projets d'aménagements locaux.

Pour la commune d'AUBIGNOSC, quatre projets d'aménagements susceptibles d'être éligibles à ce programme ont été remis à la CCLVD

🚧 **Aménagement du centre bourg** -création d'une nouvelle desserte (réserve foncière prévue au P.L.U.)

🚧 **Création d'une aire de stationnement** au centre du village (emplacement réservé prévu au P.L.U.)

🚧 **Sécurisation de l'accès routier** au chef lieu (création d'un cheminement doux en busant le caniveau entre l'Allée des Tilleuls et le Lotissement les Cymes d'Argent jusqu'au carrefour.

🚧 **Restructuration de la Place de Flore.**



CCAS - 2^otrimestre 2010

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire.

Les membres du conseil d'administration sont René AVINENS, Maire et président du CCAS, Jérôme CARBUCCIA, Isabelle DUPOYET, Nicole TURCAN, Muriel WALLON, François CHAIX, Isa VERNET, Karine SENEQUIER, Hélène WEBER.

Le CCAS d'Aubignosc intervient dans différentes missions, notamment la prévention, le développement social, l'aide et l'accompagnement aux personnes âgées, aux enfants et familles en difficulté. Les deux actions les plus significatives ont été l'organisation du voyage à Cassis et le goûter de Noël.

Voyage à Cassis :

Ce voyage a eu lieu le lundi 14 juin 2010, une vingtaine de personnes dont deux accompagnantes, a pris le bus direction Cassis.

A Cassis, un petit train prend le relais du bus à travers les rues jusqu'au port. De là, visite des Calanques en bateau et un sympathique repas s'en suit.

Tous les ingrédients pour que cette journée soit une réussite étaient réunis, paysages magnifiques, conditions météorologiques excellentes, convivialité et bonne humeur.

A noter également la participation financière du CCAS pour les administrés d'Aubignosc à cette manifestation.



Le voyage, pour un premier voyage, a connu lui le succès. Il va s'en dire que l'année prochaine l'opération sera reconduite, avec pour avantage une meilleure expérience et d'autres idées à creuser, en gardant toujours en tête les missions principales d'un CCAS que nous avons évoquées en introduction.

Goûter de Noël :

Pour la deuxième fois, un goûter de Noël pour les retraités de la commune.

Une soixantaine de retraités s'est déplacée à cette occasion.

Après que Monsieur le Maire, René AVINENS, eut prononcé quelques mots en guise de bienvenue et de programme, un goûter a été proposé, avec boissons chaudes, froides, fruits, desserts de Noël et le traditionnel gâteau confectionné par notre pâtissier local.

Des cadeaux ont été également distribués, des bougeoirs et des sachets confectionnés par Sandrine et Fabrice MACCARIO, apiculteurs à Aubignosc, contenant miel et nougat.

Le fait le plus retentissant à retenir, le terme est adéquat, est la venue de la chanteuse, de l'artiste **Julie JOURDAN**. Par son talent, sa simplicité, sa bonne humeur, elle a transporté toute l'assistance dans un état d'admiration, de bien être et de chaleur.



La plus grande disponibilité de la salle polyvalente, du fait de l'ouverture de la cantine garderie, permettra, à l'avenir, d'essayer d'autres actions pour les après-midis récréatives éventuellement mieux ciblées, comme des représentations de spectacles.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement militaire obligatoire:

Dès le mois au cours duquel ils auront atteint l'âge de **16 ans**, les jeunes filles et garçons peuvent venir se faire recenser au secrétariat. Une attestation leur sera alors remise. Celle-ci sera à conserver précieusement, Elle sera demandée lors de la journée de préparation ainsi que lors de l'inscription à divers examens et concours relevant de l'autorité publique, au permis de conduire, au baccalauréat, etc...

Ramassage des encombrants

Le service municipal propose le **1^{er} mardi** de chaque mois, le ramassage des objets encombrants (T.V., matelas, sommier, etc.), intransportables dans un véhicule particulier. Les inscriptions sont reçues en mairie jusqu'au lundi soir (veille du passage).

Les déchets végétaux et les petits objets ne sont pas concernés par la collecte.

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions seront reçues jusqu'au **31 décembre à 12 h 00**. Vous pouvez télécharger le formulaire sur www.service-public.fr Renseignements en mairie.

1er janvier 2011 : immatriculation des cyclomoteurs d'occasion mis en circulation avant le 1er juillet 2004
Publié le 14.12.2010

Les propriétaires des cyclomoteurs d'occasion de moins de 50 cm³ mis en circulation avant le 1er juillet 2004 doivent procéder à l'immatriculation de leur cyclomoteur à partir du 1er janvier 2011 s'ils souhaitent circuler sur les voies publiques avec ces cyclomoteurs.

Où immatriculer ces cyclomoteurs ?

Les propriétaires peuvent faire immatriculer leur cyclomoteur partout en France, quel que soit le lieu de domicile, auprès de la préfecture de leur choix. Un certificat provisoire d'immatriculation, valable 1 mois et comportant le numéro du Système d'immatriculation des véhicules (SIV), est d'abord remis afin de leur permettre de circuler immédiatement avec leur cyclomoteur. Les propriétaires reçoivent ensuite, dans un délai d'1 mois au maximum, leur certificat d'immatriculation à domicile par envoi postal sécurisé. Le numéro d'immatriculation est attribué à vie au cyclomoteur, comme pour les autres véhicules. **La délivrance du certificat d'immatriculation pour un cyclomoteur est gratuite.**

Liste des pièces justificatives à fournir

L'immatriculation des cyclomoteurs nécessite la production des pièces suivantes :

- la demande de certificat d'immatriculation,
- les justificatifs d'identité et d'adresse,
- le justificatif de propriété (certificat de cession ou facture établie par le vendeur),
- si l'usager ne dispose pas du certificat de conformité original, il doit présenter en lieu et place soit le duplicata du certificat de conformité délivré par le constructeur ou son représentant en France, soit la facture du véhicule (sous réserve qu'elle comporte au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule), soit l'attestation d'assurance (sous réserve qu'elle comporte au moins le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule).

Afin de faciliter le traitement des demandes d'immatriculation en préfecture, les propriétaires de cyclomoteurs anciens sont invités, dans tous les cas, à se munir d'une attestation d'assurance du véhicule en cours de validité, complétée dans la mesure du possible de la présentation des attestations d'assurances des 3 années précédentes. Une attestation sur l'honneur certifiant la propriété du cyclomoteur peut le cas échéant être demandée par la préfecture.

A noter que ces cyclomoteurs peuvent être immatriculés ultérieurement à la date du 1er janvier 2011 (mais avant toute utilisation sur les voies publiques).



Très attentif aux problèmes environnementaux, mais aussi soucieux de collecter des fonds de façon active, le Comité Départemental de La Ligue contre le Cancer s'associe au geste du tri et du recyclage.

- collecte du verre :

Les élus des 168 communes constituant le SYDEVOM ont permis la signature d'une convention de partenariat. 2 € par tonne de verre collectée seront versés au comité départemental.

- collecte de cartouches d'encre et de téléphones portables usagés :

Pour tout renseignement, pour connaître le point de collecte le plus proche de chez vous, pour équiper de conteneurs un nouvel espace, n'hésitez pas à nous contacter.

**Comité départemental de la Ligue Contre le Cancer
Centre Hospitalier dignois - Quartier St Christophe
BP 213 04003 DIGNE LES BAINS Cedex 03
TEL : 04.92.32.50.36 FAX : 04.92.32.47.53
@ : cd04@ligue-cancer.net**



N° 3

La Gazette

De la C.E.J.

Dans le rétroviseur : Plusieurs moments forts sont à décliner pour la CEJ en cette année 2010, notamment la mise en place d'une exposition sur l'histoire d'Aubignosc qui s'est tenue en présence du dernier descendant des seigneurs d'Aubignosc.

Le tournage d'un film évoquant le passé, les lieux historiques et l'avenir de notre village a été réalisé.

Comme l'année dernière, la CEJ a organisé, en partenariat avec d'autres associations de la commune, le téléthon.

N'oublions pas également la fête de la musique avec un concert inoubliable de Miassin en l'église d'Aubignosc, et les jeux Olympiques avec les autres Conseils Municipaux Jeune du secteur.



Les jeunes de la CEJ en plein tournage



La CEJ lors du Téléthon

Téléthon : Sur l'invitation de la Commission Extra-municipale Jeune, plusieurs associations du village ont pris part aux animations qui se sont tenues durant la journée et la soirée du samedi 4 décembre.

630€ ont ainsi été collectés grâce à l'équipe de football de l'USCAP et un mini tournoi au city stade, à la Gym Volontaire pour la vente de gâteau, à Parlaren Lis Aup pour l'apport de tissu provençal, au Comité des fêtes et la vente de vin chaud et châtaignes puis la tenue de la buvette, à la CEJ pour la mise en place de jeux de bois et la soirée karaoké, et à la toute nouvelle association de danse moderne Basic Dance qui a fait découvrir le flash mob des Black Eyed Peas, le tout sous la bienveillance de la Mairie. Notons également durant la soirée, la magistrale prestation des gazelles du désert, deux danseuses orientales professionnelles.

Exposition : Les jeunes de la CEJ se sont penchés sur l'histoire du village. Durant un peu plus d'une année, ils ont réalisé divers travaux qui se sont conclus par une exposition à la salle polyvalente.



Ainsi durant tout un week-end, de nombreux habitants et amis du village se sont succédés pour découvrir images, anecdotes, jeux, ont consulté les archives de délibérations des Conseils Municipaux et ont pu assister à la conférence du dernier descendant des seigneurs de la commune, Emmanuel Brun d'Aubignosc.



Ce dernier dont la piste a été retrouvée par le plus grand hasard, n'a pas hésité à faire le déplacement depuis Bruxelles, ville où il réside, pour passer le week-end avec nous.





Suite...

La Gazette

De la C.E.J.

Tournage d'un film : Toujours dans le cadre du projet « Exposition », la CEJ a tourné un film avec des cinéastes professionnels.

Trois jours de tournage à la découverte des lieux historiques d'Aubignosc et du Forest, au gré de rencontres avec Messieurs Arbouet, Ponce et Avinens, anciens et actuel Maires de la commune, de plusieurs habitants, ainsi qu'une entrevue des plus agréables avec Claude Gras, agriculteur qui possède encore des brebis.

Les apprentis acteurs ont pris un grand plaisir lors des séances qui au final donne un documentaire d'une durée de 50 minutes, qui sera prochainement proposé en DVD.



L'équipe en plein tournage



Les filles de la CEJ en pom-pom girl...

Fête du village : Lors de la fête votive organisée par le Comité des Fêtes, la CEJ a assuré les jeux d'enfants sur le thème des jeux intervilles. Beaucoup d'eau, de bonne humeur, des vachettes un peu bizarroïdes pour une après-midi extraordinaire.

Les plus grands de la CEJ qui animent également une émission sur Fréquence Mistral, ont installé un studio sur la place du village pour un live en direct d'Aubignosc. Ils ont reçu plusieurs invités dont le sosie de Johnny Hallyday.



PastWeek avec leurs invités

Jeux Olym-parodiques : Les premiers jeux inter-CEJ ont vu le jour sur la Commune durant le mois de juillet. Ainsi des jeunes élus des communes de Sisteron, Peipin, Malijai et Aubignosc, se sont réunis dans un immense champ transformé à l'occasion en stade de jeux humoristiques et de la bonne humeur. Sous un soleil accablant malgré les tentes installées au cœur du complexe, les jeunes et leurs responsables n'ont pas manqué d'apprécier les épreuves imaginées par la C.E.J. d'Aubignosc essentiellement basées sur les jeux d'eau. Le relais palmaton, le plongeon en longueur sur une bâche savonnée ou encore le grand paint-ball final auront été les moments phares de la journée.



Fête de la musique : La CEJ a renouvelé l'opération « ça gratte » qui consiste à un atelier de création de chanson. Douze enfants âgés entre 8 et 12 ans ont été formés durant l'après-midi, et l'imagination des jeunes compositeurs n'a pas fait défaut. En début de soirée le groupe « Miassin », qui veut dire "ensemble" en Arménien, s'est produit dans l'église du village devant une centaine de personnes de tous âges. Comme à son habitude la prestation scénique de la formation de chansons françaises festives, a été flamboyante et dynamique pour le plus grand bonheur des nombreux mélomanes de l'auditoire. Les enfants ayant pris part à l'atelier de création de chansons, ont été invités à rejoindre « Miassin » sur scène, afin de présenter le fruit de leur travail face au public.

Pour la nouvelle session qui débutera au mois de mars, nous invitons les jeunes âgés entre 11 et 16 ans à se faire inscrire en Mairie. Renseignements auprès de Patrice Vernet : 04 92 62 40 31

**Un grand merci aux jeunes qui nous quittent,
et avec lesquels nous avons passé des moments inoubliables**

MANIFESTATIONS ORGANISEES

PAR LE COMITE DES FETES

samedi 11 décembre 2010 - Noël des enfants

Le Comité des fêtes d'Aubignosc a organisé le samedi 11 décembre le Noël des enfants du village. Ils sont nombreux à s'être rendus Place de Flore en milieu d'après-midi, puisque selon la rumeur, le Père Noël devait venir en personne avec des surprises plein sa hotte.

Et les enfants n'ont pas été déçus puisque l'homme en rouge a bien tenu parole, il est apparu dont ne sait où sur son traîneau tiré par ses rennes. 64 enfants âgés de 1 à 10 ans ont pu s'asseoir sur les genoux du Papa Noël pour la traditionnelle photo, devant des parents visiblement aux anges.



Ensuite toute l'assemblée s'est réunie devant le buffet pour un goûter copieux fait de gâteau, chocolat chaud et jus de fruit pour les plus petits et de châtaignes et vin chaud pour les grands. Enfin, avant de dire au revoir à l'invité d'honneur, tout le monde a participé à la balade aux lampions dans le village.

Ce fut magnifique au dire des passants... !!! Toute bonne chose ayant une fin, Père Noël a dû repartir mais sans oublier les lettres des enfants. Il a promis de revenir durant la nuit du 24 au 25 décembre prochain.



Fête du village : du vendredi 20 au dimanche 22 août 2010 -

Ils ont mis le feu : Le Comité des Fêtes a organisé la fête votive avec un programme des plus luxuriants et le public ne s'y est pas trompé.

Samedi la place du village était bien fournie dès l'après-midi pour l'émission radio diffusée en direct ; les animateurs de Fréquence Mistral ont reçu sur le plateau installé pour l'occasion, le Maire René Avinens, des responsables du Comité des Fêtes, le Directeur ainsi qu'une charmante danseuse de la revue Cabaret « Haute Tension – Brin de folie », le 2^{ème} sosie officiel de Johnny Hallyday « Johnny Tennessee » et un invité inattendu en la personne d'Arnaud Tournant, 15 fois champion du monde et 4 fois médaillé olympique de vélo sur piste, venu au village accompagner sa fiancée en lice pour le spectacle du soir.





Ensuite le Comité des fêtes a servi les 240 kg de moules aux quelques 210 convives, avant que le show façon « French Cancan » ne débute sur une place désormais archi comble. Un spectacle haut en couleur pour ouvrir la route à un Johnny Tennessee plus vrai que nature, un sosie doté d'une voix quasi identique à celle du grand Johnny Hallyday et à l'énergie tout aussi débordante.



Dimanche, fatigués mais certainement pas démobilisés, les membres du Comité ont redoublé d'effort avec des jeux pour enfants concoctés par la Commission Extra-municipale Jeune façon « Interville », ; on a beaucoup rigolé sur le petit stade et ni l'eau, ni les « pompoms girls » et encore moins les vachettes, n'auront fait défaut. En soirée l'imitateur de Raimu et Fernandel a insufflé un réel vent de fraîcheur faisant revivre ces apôtres du grand écran. Parfois un peu cru pour certains, son talent aura été reconnu de tous. Depuis quelques années, la commune se démarque avec un menu atypique pour sa fête patronale, les mille et une félicitations venues de part et d'autre, permettent de penser que le pari est réussi.



Monsieur Le Maire accompagné de ses prédécesseurs, Messieurs ARBOUET et PONCE,
lors de l'apéritif de la fête votive

Horaires de la Mairie

Lundi – Mardi – Jeudi : 8 h 30 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 00

Mercredi : 8 h 30 – 12 h 00 –

Le secrétariat est fermé le mercredi après-midi

Vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 – 14 h 00 – **17 h 00** –

Directeur de la publication :

René AVINENS

Photographies et mise en page :
mairie d'AUBIGNOSC

Impression :

Imprimerie Nouvelle – SISTERON



René AVINENS,
Maire d'AUBIGNOSC
et

son conseil municipal
ont l'honneur et le plaisir de vous inviter à la
cérémonie des vœux
qui aura lieu le
mardi 11 janvier 2011
à partir de 18 h 30
à la salle des fêtes



et vous souhaitent d'excellentes fêtes
de fin d'année.